



RETRAIT DE LA LOI DARMANIN

LOI DE LA HONTE

Le contenu de la loi reprend les principales propositions de l'extrême droite et remet en cause nos principes républicains.

Une loi xénophobe et raciste en opposition aux valeurs républicaines :

- Assimilant l'immigration à l'insécurité ;
- Stigmatisant l'étranger·e par sa nationalité, sa religion ;
- Soutenue par l'extrême droite.
- Qui acte le principe d'extrême-droite de "préférence nationale" pour l'accès aux allocations ;
- Qui remet en cause le droit du sol pour les enfants de parents étrangers ;
- Contraire à la Constitution sur de nombreux points.

Une loi contre les femmes et les familles :

- Précarisant davantage les femmes qui pour la plupart travaillent dans les métiers souvent dévalorisés ;
- Remettant en cause le droit aux APL, aux hébergements d'urgence ;
- Remettant en cause l'accès à l'aide médicale d'État ;
- Favorisant l'expulsion des enfants.

Une loi par et pour le capital :

- La précarisation des travailleur·ses étranger·es va permettre de tirer l'ensemble des droits des travailleur·ses vers le bas et contribuer au dumping social.

Les syndicats de Saint-Malo appellent l'ensemble du monde du travail à se mobiliser massivement pour exiger le retrait de cette loi de la honte !

**TOUTES ET TOUS EN MANIFESTATION LE 21 JANVIER 2024
À SAINT-MALO : 10H30 ESPLANADE SAINT-VINCENT**